

Certification – modalités

Pour être certifié·e Maître Praticien·ne en hypnose, chaque participant·e devra présenter les éléments suivants lors de la journée de certification :

1. Test de connaissances

À préparer en amont.

Il portera sur les principaux concepts, outils, approches et stratégies vus au cours de la formation.

2. Étude de cas clinique : « Que faire quand ? »

Exercice d'application des protocoles à partir d'une ou plusieurs mises en situation clinique apportées par les formateurs.

Ce travail vise à évaluer votre capacité à mobiliser les outils de manière cohérente, à formuler des hypothèses d'intervention et à construire une stratégie adaptée à un contexte clinique.

3. Travail écrit personnel (15 pages)

À envoyer au coordinateur au plus tard le : [date à compléter]

Format : police Times New Roman, taille 11, interligne 1,5.

Thème libre, en lien avec un sujet clinique de la formation ou non : un trouble (ex. psychosomatique, anxieux, dépressif...), un public spécifique (enfants, adolescents, personnes en situation de handicap...), ou un contexte particulier (périnatalité, fin de vie, etc.).

1. Introduction (1 page)

- Quelle est la question de départ ?
- Quels sont les enjeux cliniques ou humains ?
- Quelle est la place de l'hypnose dans ce contexte ?
- Quelles pistes de réflexion avez-vous choisi de suivre ?

2. Méthodologie (1 page)

- Démarche adoptée : recherches, lectures, rencontres, expériences cliniques...
- Si mise en pratique : dans quel cadre, avec quelle posture ?

3. Volet recherche (3 pages)

- Revue de littérature : articles scientifiques, ouvrages spécialisés, conférences, interviews...
- Approfondissement du thème choisi : diversité des approches et regard critique.

4. Volet d'application clinique (5 pages)

- Présentation d'un accompagnement d'au moins 3 séances
- Analyse de la demande, objectifs, stratégies et protocoles utilisés
- Évaluation des effets et de l'évolution (subjective et observable)
- Feedback circonstancié du patient
- Réflexion sur la suite : Le travail est-il terminé ? Quelles étapes envisager ? Quelles limites ou ressources nouvelles ?

5. Volet identitaire et projection (3 pages)

- Ligne du temps vers le futur : projection à un an
- Où vous voyez-vous dans votre pratique ?
- Qu'est-ce qui est déjà acquis ? Qu'est-ce qui reste à développer ? Comment y parvenir ?
- Réflexion personnelle sur votre posture : Comment vous sentez-vous dans la peau d'un·e hypnothérapeute ? Qu'est-ce que cela dit de vous ? Quelles ressources mobiliser ? Comment prendre soin de vous dans ce métier ?

6. Relecture par un·e professionnel·le (1 page)

- Faites lire votre travail à un·e professionnel·le de l'accompagnement ou expert·e du sujet choisi.
- Demandez-lui un retour écrit structuré sur :
 - - La lisibilité du travail
 - - La clarté et la pertinence du thème
 - - Les apports et découvertes sur l'hypnose
 - - Les points forts du travail
 - - Des suggestions d'amélioration ou de pistes complémentaires

7. Conclusion (1 page)

- Intégration du feedback dans votre travail
- Commentaire personnel sur le processus d'élaboration du dossier
- Les apprentissages retirés, cliniques et personnels



Présentation orale lors de la journée de certification

Chaque participant·e présentera son travail écrit en 15 à 20 minutes, suivi d'un temps de débriefing collectif.

Ce moment permet de partager vos apprentissages, vos réflexions et de bénéficier des retours du groupe et des formateurs.



Dernier temps : célébration

La journée de certification se clôturera par un moment de célébration collective : un temps de reconnaissance, de partage et de clôture symbolique du parcours de Maître Praticien·ne.